

# CONTEMPLATION



Madame, Monsieur,

Vous venez de retirer un dossier de candidature pour l'acquisition d'un logement en accession sociale à la propriété sur le programme immobilier :

## CONTEMPLATION 106, Route de Grasse à Antibes

### Pour rappel, les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- Ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des deux dernières années sauf cas dérogatoires (situation de séparation/divorce ou ménages âgés/vieillissants).
- Être une personne physique
- Respecter les plafonds de ressources ci-dessous :

### Plafonds PSLA au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (Revenu fiscal de référence N-2 en €)

Composition du foyer	Plafond revenu fiscal de référence en Euros
Personne seule	37 581 €
2 personnes	56 169 €
3 personnes	73 630 €
4 personnes	87 909 €
5 personnes	104 592 €
6 personnes	117 694 €
Par personnes supplémentaire	+ 13 116 €

Pour faire acte de candidature, vous devez remplir le dossier ci-joint et le retourner impérativement **entre le 10 avril 2024 et le 8 mai 2024**, accompagné des pièces justificatives mentionnées à la page 4 du dossier de candidature, à l'huissier de justice :

**SELARL Sophie MONTAYE & Fabien DE MATTEIS**  
**Commissaires de Justice Associés**  
11, Avenue Robert Soleau  
06600 ANTIBES

**Attention : aucune candidature déposée avant le 10 avril 2024 ou après le 8 mai 2024 ne sera prise en compte.**

L'huissier de justice est chargé :

- d'attribuer aux dossiers un numéro d'ordre (dossier rempli et pièces à fournir jointes)
- de transmettre les dossiers enregistrés au service habitat logement de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Le Service Habitat Logement de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis vérifie le respect des critères de candidature.

Ces candidatures sont ensuite adressées à UNICIL et feront l'objet d'une démarche de commercialisation classique : prise de rendez-vous individuel, présentation détaillée du projet et du ou des appartement(s), et enfin signature d'un contrat de réservation si l'acquisition est réalisable.

## CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

La grille de prix des logements est jointe en annexe de la présente note.

Les plans des logements sont consultables sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis :

<https://www.agglo-sophiaantipolis.fr>

Rubrique « **Vivre et habiter** », « **Se loger et habiter** », « **Devenir propriétaire** », « **Les ventes en cours** »

Ou bien, flashez ce QR Code



## CONTACT DIRECTION HABITAT LOGEMENT

Pour toutes questions relatives à la commercialisation de cette opération, vous pouvez contacter ou solliciter un RDV auprès de la Direction Habitat Logement :

 [accession@agglo-casa.fr](mailto:accession@agglo-casa.fr)



04 89 87 71 42, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.